



Résidence provisoire... avec les insects

Par **Norah**, le **20/05/2015** à **13:01**

Bonjour, je sais que c'est long, mais s'il vous plait, écoutez-moi.

Je suis la maman d'un bébé de 11 mois.

Je suis italienne et je suis arrivée en France il y a un an et 11 mois avec mon ex compagnon, maintenant le père à mon fils. Avant la grossesse me frappait et il m'enfermait dans son appartement à cause des gros problèmes liés à l'abus d'alcool de sa part (en Italie il a été condamné aux services sociaux et ils lui ont enlevé son permis cause conduite en état d'ivresse). Jamais porté plainte mais j'ai photos + ses admissions par mails déjà faites traduire par un traducteur assermenté. à la fin de mon 4 mois de grossesse, il m'a mise dehors sans argent ni un endroit où aller. je me suis faite aider par le 115, AS, association, mon centre de formation. Mr il vit dans l'appartement de sa mère, surendettée de 100.000 euros, il lui paye pas de loyer. Il nous a volé l'argent des allocations (2.445€) et il nous a laissé dans la plus grave difficulté économique. J'ai trouvé un appartement au début de mon 9ème mois de grossesse et j'ai payé une année d'avance grâce à l'aide de mon père. mon fils il est né deux semaines après. après la naissance de notre fils il ne s'est pas intéressé au bébé, mais quand je lui ai parlé des vaccins il m'a empêché de les faire en me menaçant de me l'enlever car "les vaccins son dangereux pour sa santé". J'ai en fin obtenu ma carte vitale, Mr malgré sa nationalité française, il ne l'a pas encore. J'ai commencé a travailler que mon fils il avait 3 mois et 1 jour pour faire face à nos besoins, lui il le gardait pendant mon travail, comme pas de possibilité de le faire garder sans vaccins et lui il ne travaille presque pas (photographe autoentrepreneur sans studio, il travaille de temps en temps), mais je n'avais pas encore les moyens pour faire face à une éventuelle procédure. La première fois qu'en fin il me l'a enlevé c'était le 16/11/2014 après mon travail, je me suis redue chez la police municipale de Cannes qui m'a dit que comme il n'y avait pas un jugement elle ne pouvait rien faire. Il m'a remis notre fils

le lendemain. J'ai commencé à recevoir mes allocations et j'étais finalement dans une situation stable. J'ai trouvé un travail meilleur. J'ai démarré la procédure au mois de février. En ce mois, un ami à moi est venu me rendre visite de l'Italie. Mon avocat m'avait conseillé de ne pas faire garder notre fils à son père, car il aurai pu me le prendre n'importe quand, mais je n'avais pas de choix, je devais travailler et sans vaccins je ne pouvais pas le faire garder. Je voulais trouver un appartement plus grand avant la date de l'audience (14 avril. J'habitais dans un 18m2), mais j'étais en CDD en temps partiel et je ne pouvais pas payer une autre année d'avance, du coup j'ai demandé à une ex collègue à moi de m'insérer dans le restaurant où elle travaillait, pour avoir 2 CDD qu'ensemble auront fait un temps complet, l'ami à moi a gardé mon fils tandis que j'allais la voir. Cet homme, il a bu chez moi tandis qu'il gardait mon fils... il a laissé la porte ouverte, j'habitais au RDC quelqu'un l'a vu et a appelé la police, qui est intervenue. Je suis arrivée une demie heure après l'intervention et heureusement ça c'était rien passé, ma voisine a gardé mon bébé tandis que moi j'arrivais.

J'ai demandé à la police de prendre ce mec avec eux. Il est clairement disparu de ma vie. de toute façon le père à mon fils est au courant de ça. On a beaucoup parlé de ce qui c'est passé et il m'a demandé nom, prénom, numéro de téléphone de ce mec, sans penser je lui ai tout donné. un mois plus tard il m'arrache mon fils dans mes bras après une dispute, il avait bu. Je ne suis pas allée chez la police tout de suite, trop fâchée ils m'auront prise pour une folle comme la dernière fois en plus le lendemain je devais déménager. Déménagement fait, je vais chez la police, main courante. Assistants sociales, attestation. Médiateur, attestation. Mon fils n'avait pas de vaccins et en plus son père il vit dans la saleté plus totale: couches des mois et mois de poussière pas faite, couches plaines du bébé par tout, insectes dus aux vaisselles laissée dans l'évier pendant semaines et à son vieux chien (il a eu les puces), en plus jusqu'à quelques mois avant avait un vieux grand chien dans son appart sans vaccins et tout malade + incontinent, il le sortait jamais il faisait ses besoins partout dans la maison (j'ai des photos de tout ce que j'ai écrit), il l'a fait piquer. Quand sa mère elle vient elle emmène son chien et son chat, mode de garde presque le même (légèrement meilleur). Il me permet de voir mon fils 4 jours après. comme police, AS, Avocat et médiateur m'on conseillé : "vous cherchez de partir avec, si il cherche de vous le prendre avec la force vous appelez le 17". ça c'est mal passé, la police intervient "on peut rien faire Mme il n'y a pas un jugement". il ne me l'a plus fait voir. Il a fait son assignation avant la mienne, en s'attachant à la date que mon avocat avait pris. mon nouveau avocat (je venais de changer, l'ancien il avait trompé des faits dans l'assignation et oublié beaucoup d'autres) m'a conseillé de trouver un accord jusqu'à décision définitive car possibilité de ne pas voir l'enfant jusqu'à on sait pas quand. Accord: du lundi au jeudi dès 9H à 19H. Je n'ai pas vu mon fils de 9 mois

pendant 4 semaines, jusqu'au jour après l'audience. Le 12 mai discussion en chambre, accord valable jusqu'à la prochaine audience: le 3 novembre. Temps de l'enquête psy et socio. Mon fils, depuis que je l'ai récupéré le 15 avril, il a toujours des piqûres d'insecte dans les parties découvertes du corps. Au mois j'ai réussi à obtenir les vaccins, que maintenant il a. le bébé il est déstabilisé de avant et arrière tout les jours sans même pas pouvoir dormir chez moi. J'ai fait constater les piqûres par le pédiatre, pris les photos et j'attends que la PMI fasse quelque chose. Je le récupère sale avec les vêtements troués ou trop petits (Mr il n'a pas l'argent pour s'en occuper). Il le couche à 2H ne nuit, c'était comme ça quand il dormait chez lui de temps en temps avant et c'est toujours comme ça (il m'a appelé une nuit (après l'accord) à 00.43 pour me demander si il pouvait publier une photo qu'il m'avait pris, le bébé il pleurait) Je suis en train de bouger toute la France et L'Italie, mais personne ne s'est encore daigné d'aller voir l'état de l'environnement où mon fils vit et en plus les experts des enquêtes prennent RDV avant de se présenter, comme ça Mr il aura tout le temps de nettoyer. Je suis en CDI maintenant, je vis dans un appart neuf et tout bien rangé, J'ai bougé comme une folle pour mon fils et fait des choses que pas trop de monde aurai réussi à faire en partant par moins que zéro, je ne parlais ni écrivais pas un seul mot de français quand je suis arrivée, j'ai 22 ans. Lui il a 37 ans, pas de travail, habite chez sa mère surendettée, tout le mal qui a fait et mon fils il va

passer des autres 6 mois avec les insectes? mais surtout, comment on peut faire une enquête sociale si on appelle avant d'arriver? "bonjour, on est les enquêteurs, est ce que ça vous va si on passe la semaine prochaine? vous aurez suffisamment de temps pour retirer vos cadavres ou vous voulez qu'on renvoie à une autre fois?" j'étais prête à vendre mon âme pour ce pays qui a beaucoup fait pour moi, mais ça ne m'étonne pas si dans la "vue générale du bien-être de l'enfant" de l'UNICEF la France est à la 16ème position sur 21 pays développés. Cette histoire m'a incroyablement déçue. "La patrie des droit de l'homme" oui, mais pas celle des droit de l'enfant. J'aurais préféré quelques allocation en moins, mais plus d'action dans les égards d'un bébé si petit. S'il vous plait, dites-moi qu'il y a quelque chose ou association à la quelle on peut s'appuyer pour sortir mon fils

avant, même le faire aller dans un foyer alors, parce que ça serait mieux comme ça.